



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8259^e séance

Mardi 15 mai 2018, à 15 h 25

New York

Provisoire

Président : M^{me} Wronecka (Pologne)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Zhang Dianbin
Côte d'Ivoire	M. Dah
États-Unis d'Amérique	M ^{me} French
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Melki
Guinée équatoriale	M. Sipaco Ribala
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Tenya
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/411)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/411)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

M. Keating et M. Madeira participent à la présente séance par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/411, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Keating.

M. Keating (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose présenter mes meilleurs vœux aux membres du Conseil de sécurité et aux Somaliens de par le monde à l'occasion du début du mois sacré de ramadan, mois de paix, de pardon et de compassion.

Les faits survenus ces dernières 48 heures en Somalie servent à souligner la complexité de la situation à laquelle fait face la population de ce pays. Nous avons vu aujourd'hui s'achever l'assemblée nationale constituante, jalon marqué par une forte participation à un processus d'examen constitutionnel inclusif, assorti de cibles claires et ambitieuses. Cela augure bien du renforcement de l'état de droit, de la stabilité et des progrès de la réconciliation.

Il se trouve qu'aujourd'hui est le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de la Ligue de

la jeunesse somalienne. Les manifestations organisées partout dans le pays pour célébrer cette journée mettent en lumière les besoins et des ambitions des jeunes Somaliens d'aujourd'hui, dont beaucoup pâtissent du manque d'accès à l'éducation et aux perspectives d'emploi, et se sentent donc marginalisés.

À Baidoa, les Présidents des États membres de la Fédération sont réunis au sein du Conseil de coopération entre les États pour se préparer au dialogue avec le Gouvernement fédéral sur des questions cruciales, comme la sécurité, le partage des ressources et des recettes et les relations avec les partenaires du Golfe.

L'équipe de l'examen conjoint Union africaine-Nations Unies se réunit actuellement avec les acteurs somaliens et internationaux en Somalie. Les débats portent sur les incidences de la mise en œuvre du plan national de transition en matière de sécurité pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

À Beledweyne, les collègues humanitaires travaillent 24 heures sur 24 avec les autorités et les communautés locales pour faire face aux conséquences catastrophiques des inondations pour plus de 200 000 personnes. Les forces du Somaliland et du Puntland ont échangé des tirs à Tukaraq et dans la région de Sool, mais le nombre exact de victimes n'est pas encore connu. Il y a un véritable risque que ce conflit dégénère, avec des conséquences désastreuses pour les populations locales ainsi que pour tous les Somaliens.

Beaucoup de choses sont en train de se passer. Ces événements imprévus ne détournent pas le Gouvernement fédéral de sa détermination à mener un programme de réforme économique et financière, de création de revenus, de réforme du secteur de la sécurité et d'ouverture politique afin d'opérer une transformation positive et irréversible des perspectives du pays, ce qui est tout à son honneur. Ce programme mérite un soutien cohérent et en temps voulu de la part du Conseil et des partenaires internationaux de la Somalie, sachant que les nombreux risques auxquels le pays est confronté doivent être gérés et atténués.

Le Gouvernement poursuit avec détermination son objectif qui est d'asseoir le pays sur des bases économiques et financières plus solides. En février, le Fonds monétaire international a salué les progrès accomplis dans le cadre du Programme de référence et redit sa volonté d'aider la Somalie à atteindre dès que possible le point de décision prévu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

La Table ronde de haut niveau sur la Somalie, qui s'est tenue à Washington le 19 avril, a ouvert la voie à l'attribution d'un don d'apurement des arriérés. C'est là un vote de confiance à l'égard des résultats obtenus par le Gouvernement dans le cadre de sa coopération avec le secteur privé, de l'amélioration de la gestion des finances publiques et de l'accroissement des recettes internes. Plusieurs partenaires fournissent déjà un appui un budgétaire ou prévoient de l'augmenter, y compris l'Union européenne, la Norvège, la Suède et la Turquie.

Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, de la pauvreté chronique et du faible développement humain qui touche la grande majorité de la population. Des investissements à plus long terme doivent être consentis afin de renforcer la résilience face aux chocs climatiques et rompre le cycle des crises récurrentes qui causent beaucoup de souffrances et sapent le processus d'édification de l'État.

La situation humanitaire n'est pas aussi grave qu'elle l'était il y a un an, mais elle demeure néanmoins très préoccupante. Les pluies et les inondations de la saison du *gu* ont touché plus de 718 000 personnes dans les régions centrales et méridionales de la Somalie. Ces inondations ont entraîné des déplacements de population à grande échelle, des dommages économiques et la propagation de maladies, notamment le choléra. Une allocation de 5,1 millions de dollars au titre des interventions rapides a été approuvée pour faire face aux inondations et doit encore obtenir le feu vert définitif. Le plan d'aide humanitaire pour 2018 prévoit une enveloppe de 1,5 milliard de dollars, mais à ce jour, il n'est financé qu'à hauteur de 24%, ce qui est insuffisant pour appuyer les opérations de secours en cours. Je voudrais saisir cette occasion pour appeler une fois encore les donateurs internationaux à fournir un appui généreux dans les meilleurs délais, tout en les remerciant de l'aide financière sans précédent qu'ils ont accordée si promptement l'année dernière afin de prévenir la famine.

La capacité d'accroître les recettes, d'attirer les dons et d'obtenir un appui budgétaire est une condition *sine qua non* non seulement pour encourager l'investissement et créer des emplois, mais aussi pour s'attaquer aux problèmes de sécurité et d'édification de l'État en Somalie et pour renforcer les relations avec les États fédérés, notamment par le biais d'accords de partage des ressources et des recettes.

L'insécurité demeure une préoccupation constante. En dépit des pressions croissantes sur les Chabab, y compris l'intensification des frappes aériennes, le groupe a continué de montrer qu'il était capable de mener des attentats terroristes meurtriers contre des cibles civiles et militaires, dont l'AMISOM, notamment en utilisant des engins explosifs improvisés. Les facteurs qui alimentent le terrorisme, notamment le chômage des jeunes, la corruption, un sentiment d'injustice et les conflits non résolus, ne sauraient être négligés plus longtemps. La Somalie et ses partenaires de l'Union africaine et autres sont ainsi confrontés au défi redoutable qui est de lutter simultanément contre l'insurrection et de réformer le secteur de la sécurité.

Le Président dirige la réforme de la défense. Le Gouvernement a pris des mesures audacieuses, notamment l'enregistrement biométrique, la réforme des salaires et les évaluations de l'état de préparation opérationnelle, tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire. Comme le Premier Ministre l'a dit, il s'agit de passer de la conception à la mise en place du dispositif national de sécurité, de s'entendre sur les modalités d'intégration des forces régionales dans l'armée et la police, d'adopter les lois fondamentales, de dresser l'inventaire des biens, d'établir un système de gestion des armes, d'élaborer des procédures d'achat transparentes et d'assurer une meilleure reddition des comptes.

L'adoption du plan de transition en matière de sécurité par le Conseil des ministres de la Somalie, le 19 avril, illustre les progrès accomplis. Le plan vise à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de la Somalie, non seulement pour les forces armées, mais également pour répondre aux préoccupations fondamentales de la population en matière de sécurité, notamment dans les domaines de la justice, de la responsabilité de la gouvernance locale, de la liberté de circulation et de la prestation des services. Le plan a été approuvé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 30 avril et salué par tous les partenaires lors de la réunion de haut niveau sur la sécurité, tenue à Bruxelles le 2 mai. Il faut maintenant le mettre en œuvre. L'essentiel sera de veiller à ce qu'il soit pris en main et dirigé par les Somaliens par le biais du Conseil national de sécurité.

L'AMISOM continue de jouer un rôle indispensable, au prix d'un lourd coût humain, pour protéger les agglomérations, les principales voies d'approvisionnement et les progrès politiques de la

Somalie. Le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie évoquera sous peu les nombreux défis auxquels elle est confrontée. Je me bornerai à dire que le succès de la transition en matière de sécurité exigera non seulement une profonde réforme des forces de sécurité somaliennes, mais aussi, comme le Président de la Commission de l'Union africaine et les Envoyés du Secrétaire général l'ont noté, la transformation de l'AMISOM, qu'il s'agisse d'assouplir les opérations conjointes ou l'encadrement des combats, de mettre davantage l'accent sur les activités de police, les éléments habilitants et les multiplicateurs de force adéquats ou d'améliorer les systèmes de responsabilisation en lien avec les actifs ou les droits de l'homme. Un appui opérationnel plus souple du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie sera également nécessaire, ainsi qu'un financement prévisible.

L'examen conjoint Union africaine-ONU devrait mettre en relief le fait que la principale clef du succès, c'est une unité de vues entre les acteurs somaliens, ainsi qu'entre les Somaliens, l'Union africaine, les pays fournisseurs de contingents et les partenaires principaux de la sécurité. La solution globale pour la sécurité vise à garantir la cohérence et la coordination des approches.

La politique somalienne demeure aussi agitée que jamais, ponctuée par des crises liées à la concurrence pour le pouvoir et les ressources, et compliquée par la faiblesse des institutions somaliennes, les ambiguïtés figurant dans la Constitution fédérale provisoire, en particulier en ce qui concerne les relations entre les trois branches du Gouvernement, les difficultés initiales associées à la mise en place des arrangements fédéraux et le rôle des fonds dont l'origine est inconnue sur le marché politique. Les failles les plus importantes ont trait aux répercussions du différend avec le Golfe, le rôle des parlementaires dans la politique et les relations entre les dirigeants des États fédérés et le Gouvernement fédéral. Ces questions se recouvrent, mais ont des contours distincts. La crise entre le Gouvernement fédéral et le Parlement a été réglée début avril, lorsque le Président de l'Assemblée du peuple a démissionné. Le nouveau Président a été élu pacifiquement et inauguré la semaine dernière, ce qui va permettre d'accélérer le programme législatif en profitant d'un phénomène rare dans la politique somalienne, à savoir l'unité entre le Président, le Premier Ministre et le Président de l'Assemblée.

Toutefois, à l'instar des tensions qui persistent entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés,

les déficits structurels peuvent à nouveau contribuer à des crises futures. Il faut parer à cette éventualité, notamment par le biais de la loi électorale et de la loi sur les partis politiques, mais il faut également faire des progrès dans la mise en place d'une instance conforme à la Constitution qui rassemble les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés, prendre des mesures pour réglementer les motions de censure et les procédures de destitution, et lutter contre la corruption.

L'ONU et la communauté internationale continuent d'avoir pour rôle d'insister sur le respect de l'état de droit, les processus inclusifs et la tolérance zéro quant au recours à la violence par quelque partie que ce soit dans le règlement des différends politiques. Parfois, cela a pour conséquence qu'une partie ou l'autre nous accuse de ne pas être objectifs, mais je crois que nos actions parleront d'elles-mêmes et démontreront que nous avons toujours appuyé l'évolution graduelle de la culture politique somalienne.

Les relations entre de puissants acteurs somaliens sont mises à l'épreuve par le différend avec le Golfe, chacun prenant des positions qui sont conformes à ses intérêts économiques et à ses objectifs sécuritaires et politiques. La Somalie a besoin de relations respectueuses avec tous ses partenaires internationaux, sachant qu'il est de la prérogative du Gouvernement fédéral de diriger la politique étrangère et que les États fédérés doivent être pleinement consultés si l'on veut qu'ils appuient les politiques ayant une incidence directe sur eux.

Le meilleur moyen de minimiser les conséquences du différend avec le Golfe est de renforcer l'unité somalienne. Ce sont les Somaliens ordinaires qui souffriront le plus de l'incapacité des dirigeants politiques à régler ces questions, que ce soit par le biais de la révision de la Constitution ou d'accords intérimaires. La prochaine session du Conseil national de sécurité sera l'occasion de le faire sous la direction du Président. Les différends qui conduisent à une réduction des flux d'aide et des liens économiques, ou qui accroissent les tensions et le risque de conflit violent, font tout simplement le jeu des extrémistes et retardent le programme d'édification de l'État que la Somalie a élaboré pour l'année à venir.

En ce qui concerne le différend à Tukaraq, nous continuons de recevoir des informations, mais des combats ont éclaté et des rapports font état de morts et de blessés. Je m'associe pleinement à l'appel lancé il y a quelques heures par le Président Farmajo en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la reprise du dialogue politique entre les dirigeants du Somaliland et

du Puntland. Ces derniers jours, le Président Bihi Abdi du Somaliland et le Président Gaas du Puntland m'ont assuré qu'ils veulent éviter les hostilités et ne peuvent se le permettre. L'approche du Ramadan rend le cessez-le-feu particulièrement important.

Non seulement le bien-être de centaines de milliers de personnes est menacé et il se pourrait qu'il y ait des déplacements massifs à un moment où les fonds humanitaires sont déjà insuffisants, mais les progrès remarquables que le Somaliland et le Puntland ont accomplis au fil des ans pourraient être compromis. Ces conflits pourraient mettre fin à plus de 20 ans de coexistence relativement pacifique. J'exhorte les membres du Conseil à dialoguer avec toutes les parties concernées afin de réduire les tensions et de décourager ceux qui cherchent à tirer profit de cette situation.

La crise de Tukaraq pourrait détourner l'attention des progrès réalisés dans le règlement des conflits ailleurs, notamment à Galkayo, qui est aujourd'hui plus pacifique que depuis de nombreuses années, ainsi qu'à Merka dans le Bas-Chébéli et à Galmudug, où, malgré les difficultés, il existe une dynamique positive. Le Gouvernement est en train de mettre en place un cadre de réconciliation nationale, appuyé par les Nations Unies et d'autres partenaires, reconnaissant que les nombreux conflits en Somalie, que ce soit à cause des ressources, des différends claniques ou de la constitution d'un État fédéral, doivent bénéficier de l'engagement de la société civile, des femmes et des groupes de jeunes, du secteur privé, des sages traditionnels et des experts en médiation des conflits.

Malheureusement, la situation des droits de l'homme demeure profondément problématique, de nombreux groupes étant particulièrement vulnérables, notamment les femmes, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les minorités et les journalistes. La signature du programme commun sur les droits de l'homme en février a constitué une étape positive vers le renforcement des cadres de protection. J'exhorte le Gouvernement fédéral à faire avancer le processus de création d'une commission des droits de l'homme.

La situation des enfants touchés par les conflits armés demeure désastreuse, marquée par une nette augmentation des enlèvements, ainsi que de leur recrutement et de leur utilisation. L'impunité pour les actes de violence sexuelle demeure très préoccupante. J'exhorte vivement le Gouvernement fédéral à adopter le projet de loi sur les délits sexuels, lequel renforcera le cadre juridique et réduira l'impunité pour ces crimes.

Enfin, le peuple somalien continue de faire face à des défis extraordinaires. Il a la chance d'avoir un gouvernement qui s'y attaque sérieusement. La clef de son succès sera l'unité entre les dirigeants somaliens, complétée par l'appui cohérent du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble.

La Présidente *(parle en anglais)* : Je remercie M. Keating de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira *(parle en anglais)* : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Somalie. C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège que de m'adresser au Conseil.

Alors que nous approchons du Ramadan, la paix et la sécurité en Somalie continuent d'être réalisables aujourd'hui grâce aux efforts concertés des forces de sécurité somaliennes, des forces de la Mission de l'Union africaine, et à l'action visible menée par le Gouvernement somalien pour faire jouer les facteurs qui contribuent au renforcement et à la consolidation de la stabilité grâce à une approche globale en matière de sécurité. Je rends hommage aux sacrifices courageux que les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ont continué de consentir au fil des ans en vue d'édifier une Somalie pacifique et prospère.

Depuis mon précédent exposé au Conseil (voir S/PV.8165), la Somalie a été confrontée à de nombreux défis, dont certains, s'ils ne sont pas relevés en temps voulu, auront un impact négatif sur les efforts actuels du Gouvernement fédéral et déferont les progrès réalisés jusqu'à présent. Au moment où nous parlons, les soldats de l'AMISOM soutiennent et assistent vaillamment les populations de Beledweyne, en bordure du fleuve Chébéli, qui ont été inondées et ont dû abandonner leurs maisons. Ces soldats consentent d'immenses sacrifices alors qu'ils manquent de moyens de transport et de ressources pour soutenir la population. Mais ils reçoivent un grand soutien de la part du Président du HirChébéli.

Ce défi et d'autres sont devenus plus manifestes ces derniers temps, et ils ont des répercussions sur la Somalie en raison des rivalités internationales et des divisions au sein des pays du Golfe. Ces crises extérieures provoquent de nouvelles divisions parmi les Somaliens et les forcent à choisir leur camp. Des signes avant-coureurs indiquent que cette crise pourrait avoir des effets négatifs sur les relations fragiles entre le

Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés. Je demande au Conseil de déclarer haut et fort aux parties opposées dans la région du Golfe qu'elles doivent s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions et d'affecter l'unité et la stabilité de la Somalie.

Il y a un an, la Somalie a pris un nouveau départ avec l'élection du Président Farmajo et la nomination du Premier Ministre Hassan Ali Khayre, lesquelles offraient une occasion importante de reconstruire les institutions nationales somaliennes et de fournir au pays ce dont il a besoin pour favoriser l'unité et la prospérité. Les crises politiques récentes au Parlement ont non seulement accru la nécessité absolue d'accélérer la mise en place et le renforcement des institutions de l'État somalien, mais elles ont également souligné l'importance pour toutes les parties de la scène politique somalienne de commencer à identifier et à promouvoir les facteurs communs qui unissent toutes les Somaliennes et tous les Somaliens et à passer outre aux divergences qui sont des sources permanentes de faiblesse, de tension et de division entre eux. Les gens parlent la même langue. Ils appartiennent à la même nation. Ils ont les mêmes aspirations. Ils ne professent qu'une seule religion. L'utilisation optimale de ces attributs peut contribuer efficacement à fortifier l'unité et la paix dans ce grand pays.

Dans ce contexte, l'AMISOM salue les efforts déployés par l'exécutif et par l'ancien Président du Parlement pour résoudre la crise récente, dont l'issue offre l'espoir d'un avenir meilleur pour toutes les Somaliennes et tous les Somaliens. Comme le nouveau Président, M. Mohamed Mursal Abdirahman, l'a indiqué dans son discours d'investiture la semaine dernière, le Parlement fédéral va recentrer ses efforts pour s'assurer que la révision de la Constitution soit achevée et ouvrir la voie à des élections multipartites afin de mettre en place le cadre juridique nécessaire d'ici à 2020 ou 2021. La tenue, plus tôt cette semaine, de l'assemblée nationale constituante, à Mogadiscio témoigne clairement de l'engagement du Gouvernement à traduire ses paroles en actes.

Malgré les difficultés, il y a de réelles raisons d'être optimiste en Somalie, car le Gouvernement fédéral continue de faire de grands pas dans la bonne direction. L'exécutif s'emploie déjà à améliorer la gestion budgétaire et à renforcer les institutions financières, tout en plaçant la transparence et la lutte contre la corruption au cœur de ses priorités économiques. Nous disposons désormais d'un budget fédéral qui est étayé par des mesures fiscales réalistes et par un effort visant

à moderniser de toute urgence la collecte de l'impôt et l'enregistrement des contribuables. Cela vient s'ajouter aux consultations en cours sur la législation fiscale.

Tout en prenant ces mesures, le Gouvernement met également l'accent sur l'instauration de la viabilité financière grâce à ses recettes intérieures. Dans le même ordre d'idées, le projet de loi du Gouvernement sur la création d'une commission de lutte contre la corruption est en train de prendre forme, avec la mise en oeuvre de l'Initiative pour un gouvernement ouvert. Avec l'annonce récente par le Gouvernement de son troisième Programme de référence du Fonds monétaire international, et avec les bons résultats que le pays a obtenus aux Réunions de printemps de cette année à Washington, l'allègement de la dette de la Somalie devient rapidement une réalité.

Comme les membres du Conseil le savent, en avril, le plan de transition de la Somalie a été largement approuvé, tout d'abord ici, à Mogadiscio, par le Groupe exécutif chargé de mettre en oeuvre une solution globale pour la sécurité, présidé par le Premier Ministre Khayre, ensuite par l'Union africaine, au cours d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité à Addis-Abeba, le 30 avril. Soutenir le Gouvernement fédéral dans l'application du plan de transition reste la principale priorité de l'AMISOM. Comme je l'ai rappelé aux partenaires pendant la réunion de haut niveau sur la sécurité en Somalie à Bruxelles au début du mois, l'AMISOM a entériné la mise en oeuvre du plan de transition et y est fermement attachée.

L'AMISOM fait actuellement l'objet de son quatrième examen, en application du mandat confié par le Conseil en vertu de la résolution 2372 (2017). Ces trois derniers jours, l'AMISOM a été claire : pour appuyer efficacement la transition, la Mission doit ajuster son approche et reconfigurer ses composantes pour répondre aux exigences de cette transition. Nous sommes prêts à entreprendre cette démarche. À cet égard, le personnel en tenue de l'AMISOM aura besoin de ce qui suit : des multiplicateurs et des facilitateurs supplémentaires; un mandat pour l'aider à surveiller l'état de préparation au combat des forces de sécurité somaliennes; des opérations conjointes et bien coordonnées avec l'AMISOM; et une approche plus flexible de l'appui logistique de l'ONU et d'autres partenaires. S'agissant de la composante civile, il faudra envisager de renforcer ses capacités et sa présence sur le terrain dans l'ensemble des États fédérés.

Tandis que l'AMISOM et le Gouvernement fédéral commencent à se concentrer sur le stade et sur

les principales voies de ravitaillement de Mogadiscio à Baidoa et à la ville de Leego, en tant qu'objectifs hautement prioritaires au cours de la première phase de la transition, il importe que la communauté internationale s'emploie à combler les lacunes recensées dans la dernière évaluation de l'état de préparation opérationnelle de l'Armée nationale somalienne et de la police et des forces locales somaliennes. Les efforts doivent viser à apporter une réponse rapide aux problèmes de constitution des forces aux niveaux fédéral et régional en Somalie, et répondre aux besoins opérationnels essentiels tels que les communications, les transports, l'évacuation sanitaire primaire, l'évacuation sanitaire secondaire, l'approvisionnement et la logistique, ainsi que les capacités de neutralisation des engins explosifs improvisés (EEI).

Dans les semaines et les mois à venir, l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes mettront en oeuvre la phase opérationnelle du plan de transition. Pour qu'elle soit efficace et qu'elle atteigne ses objectifs, la transition ne peut pas continuer de dépenser des ressources, et de subir des pertes en vies humaines, pour reprendre des villes et des territoires aux Chabab et les voir ensuite restituées à l'ennemi. La transition, telle qu'elle a été conçue, doit être globale et efficace, c'est-à-dire qu'elle doit apporter avec elle tout ce qui est nécessaire à une reconquête et à une occupation efficaces, au maintien permanent des villes de grande et de petite taille, ainsi qu'à la protection efficace de leur population.

Nous devons donc veiller à ce que les agglomérations que nous prenons aux Chabab soient reconquises et transformées en lieux habitables où les organismes humanitaires fournissent une aide d'urgence à la population libérée; où que les administrateurs gouvernent la population libérée, gouvernent la ville et fournissent les services et équipements essentiels à la population; où la police protège les citoyens et maintient l'ordre public; où les conditions soient réunies pour que l'économie locale commence à prendre forme, pour que les échanges et le commerce soient possibles et pour que les citoyens puissent vaquer à leurs occupations en toute liberté, en toute sécurité et en toute confiance, sans crainte d'être agressés ou tués par les Chabab au coin de la rue.

Tout cela nécessite un engagement. Cela exige que le Gouvernement soit présent et résolument déterminé à créer des institutions. Cela exige que les organismes des Nations Unies participent au renforcement des institutions du Gouvernement et des administrations

locales. Ils doivent être présents et pleinement engagés dans les lieux que nous allons libérer, à commencer par Leego. Nous sommes prêts et disposés à travailler main dans la main avec l'ONU et d'autres institutions, ainsi qu'avec le Gouvernement, pour atteindre ces objectifs, à faire en sorte qu'une fois que nous avons libéré une ville, elle passe sous le contrôle des forces de sécurité somaliennes, reste entre leurs mains et qu'elle ne retombe pas dans celles des Chabab.

La réalité de la menace actuelle en Somalie, c'est que les Chabab ont progressivement renforcé leurs capacités militaires et leur résilience, ce qui se traduit par des attaques généralisées avec les EEI comme armes de prédilection. Pour contrer cette menace de façon efficace et durable et pour perturber les activités des Chabab et détruire ce groupe terroriste, j'exhorte le Conseil à rester saisi de la question du financement prévisible et durable de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes ainsi que de la question de la fourniture des moyens et des facilitateurs exigés par nos forces pour minimiser le nombre de victimes, éliminer les EEI et identifier et neutraliser l'ennemi.

À cet égard, je tiens à exprimer la gratitude de l'AMISOM au Département d'État des États-Unis pour lui avoir fourni un système de renseignement, surveillance et reconnaissance, qui est un facilitateur de force très important. En ce moment même, le système et ses effets se font déjà sentir dans le théâtre des opérations. Nous nous réjouissons que nos partenaires commencent à comprendre pleinement la réalité dans laquelle nous vivons. La réunion tenue récemment à Bruxelles a montré que nos partenaires sont désormais prêts à faire preuve de générosité s'agissant d'appuyer à la fois les forces de sécurité nationales somaliennes et l'AMISOM pour les rendre mieux à même de combattre efficacement les Chabab.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Sipaco Ribala (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Comme nous l'avons toujours fait, et au nom de la délégation que je représente, je voudrais tout d'abord réitérer notre gratitude et nos remerciements à l'équipe dirigée par M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), de cet exposé très clair, détaillé et complet sur les faits nouveaux dans

le pays, qui dans l'ensemble, reflètent toujours une situation préoccupante, notamment en ce qui concerne l'édification de l'État, le renforcement des institutions de sécurité et la fragilité économique.

La Somalie a pris des mesures très importantes depuis la tenue des élections législatives et présidentielle qui ont été couronnées de succès et ont abouti à un transfert pacifique du pouvoir au Président actuel, M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, il y a près d'un an. Celui-ci a présenté un programme politique qui a convaincu non seulement son peuple, mais aussi la communauté internationale, ce qui a encouragé les partenaires internationaux à s'engager à continuer d'appuyer le processus de reconstruction nationale. La République de Guinée équatoriale voudrait saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et à d'autres acteurs internationaux pour leurs précieuses contributions visant à relever les principaux défis auxquels se heurte ce processus politique important.

En dépit de l'appui international, la Somalie continue de faire face à de lourds défis, dont le principal est la menace grave que représentent les Chabab, une organisation terroriste, qui, malgré les pressions financières et les opérations de lutte contre le terrorisme, notamment des frappes aériennes, a continué de commettre des assassinats et de poser des bombes dans le pays. La persistance de cette menace est probablement liée aux vulnérabilités socio-économiques du pays, comme l'absence de possibilités d'éducation et d'emploi pour les jeunes, les griefs découlant des litiges en suspens, la faiblesse du système judiciaire national, ainsi qu'aux intérêts de parties tiers.

Les divergences qui existent entre les dirigeants de certains États fédérés ainsi qu'entre ces dirigeants et les autorités fédérales constituent également un obstacle majeur aux réformes en faveur de la réconciliation et de l'édification de l'État. Par conséquent, les responsables politiques somaliens doivent faire preuve de compréhension mutuelle pour créer un climat politique sain, en vue d'encourager l'esprit de soutien et de coopération dont font montre les acteurs internationaux. Nous prenons toutefois bonne note des efforts consentis par le Président Farmajo et d'autres responsables politiques en faveur de la réconciliation nationale, comme cela a été démontré par l'élection sans heurts de l'ancien Ministre de la défense en tant que nouveau

Président du Parlement, suite à la démission de son prédécesseur, ce qui a permis de mettre fin à une crise politique de plusieurs semaines qui aurait pu exacerber les menaces qui pèsent sur la sécurité, qui n'a pas encore été consolidée. Il en va de même de la visite couronnée de succès que le Président, en dépit de l'insécurité, a décidé d'effectuer dans les États fédérés du Puntland et de Galmudug afin de voir par lui-même les problèmes auxquels ils sont confrontés et d'essayer de les résoudre.

Néanmoins, selon des informations fiables provenant du terrain, les institutions de sécurité et l'État somalien n'ont pas encore les capacités nécessaires pour garantir la sécurité et des conditions socio-économiques favorables sur l'ensemble du territoire national, à court et moyen terme. Par conséquent, l'appui et l'assistance fournis par la MANUSOM, l'AMISOM et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie demeurent indispensables. Nous estimons donc qu'il importe de mobiliser à l'avance les financements nécessaires à cette fin.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : D'emblée, ma délégation tient à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Michael Keating, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, M. Francisco Madeira, pour les informations qu'ils nous ont communiquées à la présente séance.

Nous voudrions en premier lieu saluer le travail réalisé conjointement et en coordination par l'ONU et l'Union africaine en Somalie. Leur action en faveur de la consolidation de la paix, de l'édification de l'État, du renforcement de l'état de droit, de la réforme du secteur de la sécurité et de la réalisation d'autres objectifs essentiels témoigne des efforts entrepris dans le cadre d'une quête inlassable de stabilité et de sécurité dans le pays et dans la région. L'appui et l'assistance que continuent de fournir la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie doivent être caractérisés par un degré élevé de transparence. Il ne faut pas oublier l'échange d'informations qui permet au Gouvernement fédéral somalien de poursuivre ses efforts pour contrer la grave menace que représentent les groupes terroristes, ainsi que les questions liées à la révision de la Constitution et à la consolidation de l'État fédéral. Nous estimons que la stabilisation de la Somalie passe principalement par l'officialisation du statut

des États fédérés, la mise en œuvre de la stratégie de sécurité, le renforcement de la résilience et la promotion de la transformation socioéconomique. Il revient au Gouvernement somalien de définir ses priorités dans le cadre de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays.

Nous nous félicitons des visites effectuées récemment par le Président de la Somalie dans diverses régions du pays afin d'intensifier et d'accélérer les efforts en faveur du dialogue et de la réconciliation. Sur le plan politique, la feuille de route politique pour un jeu politique inclusif (2017-2020), qui a été approuvée par le Gouvernement fédéral en Conseil des ministres, ainsi que les efforts du Conseil de sécurité nationale, sont autant de progrès notables dont nous sommes convaincus qu'ils apporteront des avantages mutuels considérables au Gouvernement fédéral et aux États fédérés.

En ce qui concerne la sécurité, nous estimons qu'il est essentiel que le plan de transition élaboré par le Gouvernement fédéral soit concrétisé une fois que les forces de sécurité, militaires et policières, ainsi que les autorités judiciaires et pénitentiaires, seront pleinement opérationnelles. De même, dans ce domaine, nous soulignons qu'il est impératif de promouvoir une appropriation somalienne basée sur une relation de confiance, de consensus et d'ouverture entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés. Par ailleurs, l'appui apporté par la MANUSOM au Conseil national de sécurité est essentiel pour renforcer les capacités en matière de démobilisation, de réintégration et de désarmement, ainsi que dans les domaines de la gestion des armes et de la sécurité maritime.

La Bolivie appuie pleinement les efforts que déploie l'Union africaine pour mettre en œuvre toutes les initiatives de médiation, de diplomatie préventive et de dialogue de nature à promouvoir un règlement pacifique et durable des conflits. Nous voudrions attirer l'attention sur la réunion tenue le 30 avril par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à l'occasion de laquelle celui-ci a exprimé son engagement à apporter son appui sans réserve à la Somalie en vue de la réalisation de ses objectifs en matière de transition. Nous estimons toutefois qu'il incombe au Conseil de sécurité, à l'ONU et à la communauté internationale dans son ensemble de contribuer aux efforts déployés par l'AMISOM en matière de renforcement des capacités afin que, dans un avenir proche, les forces de sécurité somaliennes puissent assumer l'entière responsabilité du maintien de la sécurité dans leur pays.

Par ailleurs, les Chabab continuent de représenter une menace latente pour la Somalie. Les attaques perpétrées par ce groupe terroriste ont une fois de plus mis en évidence la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour contrer cette menace, en particulier à Mogadiscio, où des attentats perpétrés à l'aide d'engins explosifs improvisés, de voitures-béliers et d'armes de gros calibre ont coûté la vie à des centaines de personnes et causé d'énormes dégâts matériels. Nous exprimons également notre inquiétude quant à la situation humanitaire qui est encore très difficile. L'enlèvement et le recrutement d'enfants soldats, ainsi que leur endoctrinement, persistent, de même que persistent les violences sexuelles à l'égard des femmes et des filles, en particulier les victimes de déplacement forcé.

Enfin, et c'est tout aussi important, s'agissant de la transformation socioéconomique en Somalie, la Bolivie estime que pour réaliser la paix durable et viable et atténuer la fragilité de l'État somalien, il ne suffit pas seulement de réformer le secteur de la sécurité. Il est également impératif que la communauté internationale œuvre à la restructuration de sa dette extérieure, car durant la phase d'après-conflit, il ne pourra y avoir de paix durable sans développement, et il ne pourra y avoir de développement si cette question vitale n'est pas réglée.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance, ainsi que des exposés présentés par M. Michael Keating et M. Francisco Caetano Jose Madeira.

Le Pérou suit avec préoccupation la situation en Somalie, où, malgré les progrès enregistrés ces derniers mois, la crise humanitaire continue d'affecter plus de 5 millions de personnes, la situation en matière de sécurité continue d'être instable, et les droits fondamentaux, notamment ceux des femmes et des enfants, continuent d'être violés.

Nous jugeons positive la nouvelle approche définie pour faire face à la situation humanitaire par le biais du Plan d'aide humanitaire pour la Somalie de 2018 et du Cadre pour la résilience et le relèvement, en vue de briser le cycle de vulnérabilité et de besoin d'assistance d'ici à 2022. Nous soulignons les progrès considérables accomplis par la Somalie sur le plan économique, ce dont se sont félicités la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Nous espérons que le concours technique prêté par ces deux institutions à la Somalie lui permettra de mettre en œuvre la réforme

économique nécessaire et d'améliorer les conditions de vie des Somaliens.

Nous condamnons les attentats perpétrés par les Chabab, et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement fédéral et aux organisations internationales pour leur demander d'élaborer une stratégie cohérente de lutte contre la menace posée par les engins explosifs improvisés, qu'utilise avec fréquence le groupe terroriste mentionné.

Nous soulignons l'importance du plan de transition arrêté par les dirigeants du Gouvernement fédéral, qui doit leur permettre d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité. Il faut que le plan de transition soit mis en œuvre de façon ordonnée et progressive afin de ne pas compromettre les gains engrangés. Nous soulignons aussi la nécessité de fournir l'appui financier requis aux fins d'une application coordonnée entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, avec l'appui de l'Union africaine et des organisations internationales.

Nous saluons les importantes avancées enregistrées en matière de renforcement des institutions somaliennes chargées de la sécurité, comme le nouveau modèle d'organisation de la police aux niveaux des États et de la Fédération, l'accord politique portant sur un dispositif judiciaire et pénitentiaire pour la Somalie, et les initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent. Nous saluons aussi les efforts faits par le Gouvernement fédéral pour avancer dans le processus de paix et de réconciliation, ainsi que dans la mise en œuvre du processus de paix lancé pour mettre fin aux tensions entre clans dans la localité de Marka.

Nous espérons que maintenant que la crise politique au Parlement fédéral est réglée et que le nouveau Président de l'Assemblée du peuple (Chambre basse) a pris ses fonctions, la Somalie pourra continuer de renforcer ses capacités institutionnelles, ce qui est indispensable pour la pérennisation de la paix, qui comprend le partage du pouvoir, la gestion des ressources, la répartition des recettes et un nouveau système électoral. Nous soulignons qu'il importe que le Conseil national de sécurité continue d'aller de l'avant dans l'exécution de la feuille de route en prévision des élections générales au suffrage universel de 2020-2021, en donnant la priorité à la révision de la Constitution et à la mise en place d'un cadre juridique électoral.

Nous jugeons important de promouvoir la participation active des femmes dans les processus

nationaux, surtout sachant que la Somalie est un pays qui pâtit de la violence sexuelle. Nous voudrions saluer à cet égard l'effort qu'entreprend le Fonds des Nations Unies pour la population en faveur des victimes. Nous saluons aussi les initiatives visant à autonomiser les jeunes Somaliens, en particulier la création d'un Conseil de la jeunesse intérimaire et de l'*Open Innovation Challenge* (concours d'innovation), dirigés par les jeunes, en vue de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les personnes déplacées en Somalie.

En outre, nous voudrions nous féliciter de la stratégie que s'est donnée la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) en vue de parvenir à la parité entre les sexes d'ici à 2021, ainsi que la nomination d'une conseillère en matière de parité à la Commission électorale nationale indépendante. Nous voudrions aussi exprimer notre appui à la MANUSOM et aux propositions tendant à reconfigurer telles ou telles composantes dans le but de pouvoir accompagner efficacement la mise en œuvre d'une approche globale s'agissant de la sécurité, de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition.

Enfin, nous voudrions souligner qu'il importe que les pays du Golfe aide le Gouvernement fédéral somalien dans les efforts qu'il fait pour améliorer ses relations avec les États fédérés et entreprendre les réformes nécessaires qui permettront d'édifier l'État.

M. Dah (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des mandats de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) (S/2018/411). Ma délégation remercie également M. Francisco Caetano Jose Madeira, Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour sa présentation.

Mon intervention portera essentiellement sur l'évolution de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en Somalie.

S'agissant de la situation politique, mon pays se félicite de l'amélioration des relations entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, qui a abouti à un accord relatif à l'appui financier et opérationnel à apporter aux forces régionales, dans le cadre de leur intégration dans la police d'État. Mon pays salue également les avancées enregistrées dans le cadre de la mise en place d'un État fédéral opérationnel en Somalie,

notamment l'adoption par les différentes parties de la feuille de route politique pour la période 2017-2020, l'établissement du mémorandum d'accord relatif au processus de révision constitutionnelle, l'implication des autorités fédérales dans les initiatives de réconciliation nationale et les progrès réalisés dans le cadre de la préparation des élections au suffrage universel de 2020-2021.

Concernant ce dernier point, mon pays se félicite de la démarche inclusive adoptée par la Commission électorale nationale indépendante dans le cadre des consultations visant à surmonter les possibles obstacles à la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes.

La Côte d'Ivoire reste cependant préoccupée par les tensions incessantes au sein du Parlement fédéral et par leurs répercussions sur l'adoption de plusieurs projets de lois essentielles à l'édification de l'État de droit somalien. Elle exhorte donc les acteurs politiques somaliens à s'engager résolument dans la construction d'un État somalien fort et prospère. À cet égard, la Côte d'Ivoire salue la nomination du nouveau Président de la Chambre basse du Parlement et souhaite que celle-ci jette les bases d'une relation constructive entre les pouvoirs législatif et exécutif du pays.

Sur le plan sécuritaire, force est de constater qu'en dépit des frappes aériennes menées contre les fiefs du groupe terroriste les Chabab, celui-ci continue de représenter une grave menace pour la sécurité en Somalie, comme en témoignent les attentats perpétrés durant le premier trimestre de cette année contre les soldats de l'Armée nationale somalienne et ceux de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Ces attaques confirment, une fois de plus, la nécessité pour la communauté internationale, y compris le Conseil, d'accompagner la Somalie dans son processus de réforme du secteur de la sécurité afin de permettre la mise en œuvre efficiente du plan de transition visant le passage progressif de relais entre l'AMISOM et les forces de sécurité du pays.

Aussi, mon pays appelle-t-il tous les acteurs nationaux et internationaux intervenant en Somalie à conjuguer leurs efforts, et à fournir un appui opérationnel et financier, en vue de la mise en œuvre réussie du plan de transition somalien.

À cet égard, la Côte d'Ivoire salue l'appui apporté par la MANUSOM, le BANUS et les autres organismes des Nations Unies présents en Somalie, aux institutions

de sécurité somaliennes, dans le cadre du renforcement de leurs capacités opérationnelles. Mon pays note avec satisfaction que les autorités somaliennes continuent, en dépit des difficultés rencontrées, de s'atteler à la mise en œuvre des termes de l'architecture nationale de sécurité à travers, notamment, l'intégration des forces régionales dans l'Armée nationale.

La Côte d'Ivoire se félicite également de l'engagement du Gouvernement fédéral et des États fédérés à travailler de façon constructive en vue de l'instauration d'un État de droit, ainsi que l'atteste la signature de l'Accord portant organisation du dispositif judiciaire et pénitentiaire pour la Somalie. Elle encourage enfin les dirigeants des États fédérés à hâter l'élaboration de leurs plans de justice et d'administration carcérale.

Mon pays reste préoccupé par la situation humanitaire, devenue inquiétante en Somalie. En effet, selon le rapport du Secrétaire général (S/2018/411), le taux de malnutrition est parmi les plus élevés au monde et on dénombre environ 5,4 millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire et près de 2,1 millions de déplacés, dépendant essentiellement de l'aide internationale. Cette situation est aggravée par les inondations résultant des fortes pluies enregistrées dans plusieurs régions du pays ces dernières semaines, qui ont occasionné la destruction des cultures et des propriétés des populations, et réduit considérablement les moyens de subsistance de celles-ci. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, environ 718 000 personnes sont, à ce jour, affectées par ces inondations.

Les besoins humanitaires ne cessent donc de s'accroître, alors que le plan d'aide humanitaire élaboré au titre de l'année 2018 n'est financé qu'à hauteur de 19%. Face à cette situation, ma délégation, tout en reconnaissant les efforts financiers et matériels considérables déjà fournis, encourage les partenaires internationaux et les donateurs à se mobiliser afin de contribuer au financement du plan d'aide humanitaire 2018 et à répondre urgemment aux besoins humanitaires des populations somaliennes en détresse.

La Côte d'Ivoire, à la suite du Secrétaire général, exhorte également les autorités somaliennes et les partenaires au développement à définir une stratégie intégrée visant à trouver des solutions viables aux causes profondes de la famine dans ce pays.

Pour conclure, ma délégation réitère ses remerciements à la MANUSOM, au BANUS et à tous

les partenaires internationaux intervenant en Somalie pour l'assistance multiforme qu'ils ne cessent d'apporter à ce pays dans des conditions extrêmement difficiles. Elle les invite à coordonner davantage leurs efforts et la stratégie dans le cadre de l'appui apporté à la Somalie.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier de leurs exposés M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Francisco Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

Un peu plus d'un an s'est écoulé depuis l'élection du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo en Somalie. Le nouveau Gouvernement a été en mesure d'élaborer un plan d'action efficace, portant sur la réforme du secteur financier, la création d'emplois, une politique de cohésion sociale, le règlement des conflits et la réforme du secteur de la sécurité. Nous saluons et appuyons la volonté politique manifestée par le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés, ainsi que les efforts qu'ils ont déployés pour renforcer leurs liens, promouvoir l'édification de l'État et consolider la paix en engageant un dialogue visant à définir un modèle fédéral. Dans le même temps, il est important d'assurer le suivi des mesures prises pour officialiser les accords portant sur la répartition des pouvoirs, la gestion des ressources et le partage des recettes.

Nous saluons les efforts déployés par la Commission électorale nationale indépendante pour mener des consultations à l'échelle nationale en vue d'identifier le modèle électoral idéal. Pour ce faire, le cadre juridique électoral doit être adopté afin d'organiser les élections universelles de 2020-2021.

Nous restons préoccupés par la poursuite des attaques que les Chabab lancent contre l'Armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et qui ont fait des pertes civiles, aggravées par les violences interclaniques. Les contingents de l'AMISOM qui assurent la sécurité en première ligne jouent un rôle essentiel dans le rétablissement de l'autorité de l'État. Toutefois, un financement prévisible et durable de la Mission demeure le défi à relever pour faire en sorte qu'elle soit pleinement opérationnelle.

Nous saluons les efforts menés par le Gouvernement fédéral et les autorités régionales afin de poursuivre l'intégration des forces armées régionales dans l'Armée nationale somalienne et la police en tant

que partie intégrante du dispositif national de sécurité. Il est essentiel que les partenaires internationaux continuent de fournir un appui coordonné afin de renforcer, de manière plus cohérente, les capacités de l'Armée nationale somalienne.

Nous félicitons également le Gouvernement fédéral somalien d'avoir arrêté le plan de transition. Des délais et des conditions réalistes sont nécessaires pour respecter les tâches prioritaires et les critères qui ont été fixés. Le Gouvernement fédéral est confronté à plusieurs problèmes graves dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme complet. La situation financière est particulièrement difficile. Les acteurs nationaux et internationaux doivent adopter une approche coordonnée afin de mettre en place des mesures de confiance et d'établir une coopération efficace entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés.

Pour terminer, je voudrais appeler l'attention des membres sur la visite que j'ai effectuée dans la Corne de l'Afrique, la semaine dernière, en ma qualité de Président du Comité créé par les résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) concernant la Somalie et l'Érythrée. Un rapport sera présenté sous peu. Dans l'intervalle, pour l'avoir observé de première main, nous saluons le travail accompli par l'équipe de pays des Nations Unies et l'Union européenne en vue de promouvoir les initiatives de paix locales, la consolidation de la paix et la réconciliation nationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole au Conseil de sécurité sous votre présidence, Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord vous féliciter, ainsi que votre délégation de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je vous souhaite beaucoup de succès dans la conduite de vos travaux. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Keating et l'Ambassadeur Madeira de leurs exposés.

À l'occasion de cette séance du Conseil de sécurité sur la Somalie, je tiens à informer ses membres qu'aujourd'hui est également le soixante-quinzième anniversaire de la création, le 15 mai 1943, du premier parti politique en Somalie, la Ligue de la jeunesse somalienne, qui a beaucoup contribué à faire progresser la cause somalienne. En effet, le parti de la jeunesse a joué un rôle singulier dans l'indépendance et l'unité

du peuple somalien en 1960. Ce faisant, il a contribué à créer l'une des premières démocraties d'Afrique. L'optimisme et l'espoir suscités par la Ligue de la jeunesse somalienne, il y a près d'un siècle, nourrissent également l'optimisme qui nous habite aujourd'hui quant à la possibilité de parvenir à la paix et à la prospérité et de permettre à la Somalie de se redresser.

À cette occasion, je voudrais également faire part de la triste nouvelle du décès, à l'âge de 89 ans, de l'Ambassadeur Abdulrahim Abby Farah, l'un de nos plus éminents diplomates somaliens, qui a assumé les fonctions de Représentant permanent de la Somalie auprès de l'Organisation des Nations Unies. Il a également occupé plusieurs postes de haut niveau au sein de l'Organisation. Je saisis également cette occasion pour transmettre nos pensées et nos prières à sa famille et aux Somaliens de par le monde.

Nous estimons qu'il est impératif d'appuyer et de préserver la stabilité politique que nous avons acquise de haute lutte si nous voulons assurer notre sécurité, notre développement économique et notre relèvement à long terme. Nous sommes préoccupés par l'inclusion dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/411), de certaines informations erronées concernant la situation politique, lesquelles pourraient compromettre la légitimité du Gouvernement, ainsi que nos efforts de reconstruction nationale. Si le rapport couvre la plupart des faits nouveaux survenus pendant la période à l'examen, nous pensons que l'on pourrait traiter différemment les progrès politiques et l'évolution de la situation sur le terrain. Toutefois, nous notons avec satisfaction que les tensions au sein du Parlement mentionnées dans le présent rapport ont été réglées. Cela en dit long sur la résilience du peuple somalien et sur sa capacité d'absorber les chocs politiques et de s'investir dans des solutions pacifiques, durables et démocratiques, tout en respectant les règles de procédure parlementaire, ainsi que la Constitution de notre pays.

Il y a un peu plus d'un an, le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo a rejoint nos partenaires internationaux à la Conférence de Londres sur la Somalie. À cette occasion, il s'est fermement engagé à accélérer les progrès en faveur de la réforme du secteur de la sécurité et à faire de la sécurité une priorité pour son gouvernement. Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.8215), des progrès concrets ont été réalisés sur ce front. La Somalie a mis au point un plan de transition réaliste, progressif et conditionnel, travaillant en étroite collaboration avec la Mission

de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, l'ONU et l'Union européenne, ainsi que d'autres partenaires clefs. Ce processus inclusif et global comprenait des consultations sur le terrain afin de tenir compte du point de vue des parties prenantes locales, notamment des États fédérés.

Le plan de transition a été approuvé par le Conseil des ministres somalien et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Il fixe les orientations stratégiques qui permettront une planification détaillée au cours des prochaines années et met particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles de nos forces, tout en énonçant les opérations de sécurité qui s'avéreront nécessaires pour appuyer les efforts de stabilisation.

Alors que nous préparons le plan de transition, je saisis cette occasion pour remercier de leurs sacrifices honorables et courageux les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police qui ont mis leurs forces à disposition. L'appui fourni par l'ONU à l'AMISOM mérite également d'être salué et doit se poursuivre en vue de maintenir la dynamique. Mon gouvernement se félicite de la nomination de l'Ambassadrice Lisa Filipetto, de l'Australie, à la tête du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Les progrès réalisés par l'AMISOM et nos forces armées nationales contre les Chabab au cours de l'année écoulée sont spectaculaires. Néanmoins, nous reconnaissons que les Chabab ne seront pas vaincus par les seuls moyens militaires.

Les efforts de stabilisation entrepris avec l'appui de nos partenaires internationaux sont tout aussi essentiels pour nous aider à traiter les causes profondes de la fragilité et des conflits dans nos communautés. Nous sommes fermement convaincus que notre crédibilité et notre légitimité en tant que Gouvernement dépendent de notre capacité à promouvoir la réconciliation sociale et la bonne gouvernance et à fournir des services publics pour aider à améliorer la vie de nos citoyens. Nous savons que l'Armée nationale somalienne fait face à des défis, mais nous pensons que la seule façon de mettre en œuvre la transition est de l'engager à entreprendre des opérations conjointes avec l'AMISOM et avec l'appui des partenaires internationaux. Cela lui permettrait d'acquérir l'expérience requise, la confiance en soi et la capacité d'entreprendre des opérations majeures et, à terme, d'assumer la responsabilité de la sécurité de l'ensemble du pays.

Le Président Farmajo et le Premier Ministre Hassan Ali Khaire ne ménagent aucun effort pour réconcilier le peuple somalien et proposer une vision nationale qui renforcera encore davantage l'unité et la réconciliation nationales. Le plan de transition deviendra donc la pièce maîtresse de la réforme du secteur de la sécurité en Somalie, car il est enraciné dans notre architecture de sécurité nationale, qui est étroitement liée aux deux autres priorités du Président, à savoir la politique d'intégration et les réformes économiques.

Après les réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Washington, cette année, nous, le Gouvernement fédéral somalien, sommes plus proches que jamais de normaliser nos relations avec les institutions financières internationales et sur la voie d'un éventuel allègement de la dette.

Entre-temps, sur le plan politique, le Gouvernement fédéral somalien, de concert avec les États fédérés, continue de travailler à la mise en œuvre d'une feuille de route politique ambitieuse qui comprend la révision de la Constitution provisoire et la préparation des prochaines élections, en 2020, ce qui exigera que le Parlement se concentre à nouveau sur l'adoption rapide d'une législation clef qui est actuellement en attente d'approbation. Nous croyons que l'élection pacifique d'un nouveau président au Parlement facilitera ce processus et fera progresser le programme législatif.

Je voudrais maintenant passer à la déclaration du Président Farmajo sur la malheureuse reprise des hostilités à Tukaraq et à El Afweyn, dans la région de

Sool, en République de Somalie. À cet égard, le Président Farmajo a lancé un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles cessent immédiatement toutes les hostilités. Il a exhorté les dirigeants, les sages et la société civile à négocier pour la paix et une coexistence agréable et à résoudre leurs différends par le dialogue et le respect du caractère sacré de la vie. Il a également exprimé son profond regret pour la perte de vies somaliennes dans ce récent conflit, a adressé ses sincères condoléances aux familles touchées et a prié pour le prompt rétablissement des blessés.

En conclusion, les défis auxquels la Somalie est confrontée demeurent importants, notamment notre vulnérabilité aux conditions météorologiques extrêmes, les exigences à long terme de l'édification de l'État et la lutte contre les groupes terroristes actifs et pernicieux. Tout cela exige un travail à long terme pour s'attaquer aux problèmes structurels et politiques hérités de la corruption, y compris l'absence de surveillance et de responsabilisation dans le statu quo, ainsi que la mise en place et le financement d'institutions légitimes. Mais nous sommes sur la bonne voie. L'appui continu du Conseil nous permettra de continuer à faire des progrès et à modifier la perception de la Somalie, qui est passée du déclin à la croissance et de la faiblesse à la résilience.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre la discussion sur cette question.

La séance est levée à 16 h 35.